Association des Banques et Établissements Financiers du Burundi

NIF: 4000002529
Chaussée Prince Louis Rwagasore,
Immeuble Ndamama | Bujumbura
BP. 7288 Bujumbura-BURUNDI
+257 22 25 22 82 | +257 22 25 72 46
www.abef.bi
info@abef.bi

Discours du Président de l'ABEF lors de la Cérémonie d'ouverture des 23es Journées annuelles de l'AJBEF Afrique

Bujumbura, DCC, mardi 6 octobre 2026

Roger Guy Ghislain NTWENGUYE
Président de l'ABEF et Vice-Président du Club des dirigeants de banques et établissements financiers d'Afrique

Abef
Association des Banques et Établissements Financiers du Burundi

NIF: 4000002529
Chaussée Prince Louis Rwagasore,
Immeuble Ndamama | Bujumbura
BP. 7288 Bujumbura-BURUNDI
+257 22 25 22 82 | +257 22 25 72 46
www.abef.bi
info@abef.bi

Excellence Monsieur le Ministre de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre,
Monsieur le Président de l'AJBEF Afrique,
Monsieur le Président de l'AJBEF Burundi,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités de régulation et de supervision,
Mesdames et Messieurs les membres de la magistrature et des professions judiciaires,
Mesdames et Messieurs les dirigeants des banques et établissements financiers,
Chers juristes, chers experts, distingués invités,

C'est avec plaisir que je prends la parole à l'occasion de ces 23es Journées annuelles de l'AJBEF Afrique. Au nom de l'Association Burundaise des Banques et des Établissements Financiers, je souhaite une chaleureuse bienvenue à nos invités et à l'ensemble des participants réunis à Bujumbura.

Je m'exprime également en ma qualité de Vice-Président du Club des dirigeants de banques et établissements financiers d'Afrique, au nom du Président du Club, empêché. Je vous transmets ses salutations fraternelles et ses vœux de plein succès pour ces journées. Le rapprochement entre dirigeants et juristes de banque mérite toute notre attention : la qualité de leurs échanges contribue directement à celle des décisions prises dans nos établissements.

Excellence Monsieur le Ministre, votre présence honore notre communauté professionnelle. Nous vous remercions d'avoir accepté de présider cette cérémonie. Elle nous offre l'occasion de poursuivre un dialogue constructif entre le secteur bancaire, les professionnels du droit et les pouvoirs publics sur les conditions d'un financement utile à l'économie.

Je félicite l'AJBEF Afrique, son Président, Monsieur Dieudo BIN POSHO, ainsi que l'AJBEF Burundi, son Président, Monsieur Clément NDUWIMANA, et les équipes organisatrices pour la préparation de cette rencontre. Je remercie également les experts et les institutions qui ont mobilisé leurs compétences pour enrichir les travaux.

Mesdames et Messieurs,

Le thème retenu***, « Juriste de banque : acteur incontournable de la performance bancaire et financière »,*** concerne très concrètement le métier de dirigeant. Lorsqu'une banque finance une entreprise, accompagne un ménage ou propose un nouveau service, elle prend des engagements dont la solidité dépend aussi de la qualité du travail juridique.

Le juriste apporte sa contribution dès la conception de l'opération. Il aide à comprendre les obligations des parties, à prévoir les difficultés et à construire des solutions adaptées. Son intervention permet de protéger les intérêts de l'établissement, ceux des déposants et les droits des clients.

Abef
Association des Banques et Établissements Financiers du Burundi

NIF: 4000002529
Chaussée Prince Louis Rwagasore,
Immeuble Ndamama | Bujumbura
BP. 7288 Bujumbura-BURUNDI
+257 22 25 22 82 | +257 22 25 72 46
www.abef.bi
info@abef.bi

Cette contribution suppose que nous, dirigeants, lui donnions accès à l'information, l'associions suffisamment tôt aux projets et soutenions le développement de ses compétences. Le thème de ces journées nous invite donc aussi à examiner nos propres pratiques de management.

Pour les banques burundaises, une première attente porte sur l'efficacité du financement. Une garantie doit pouvoir être constituée correctement et mobilisée dans des conditions prévisibles. Un contrat doit être compréhensible et ses engagements respectés. Lorsque survient une difficulté, le dialogue, la restructuration ou les voies de règlement des différends doivent pouvoir être examinés avec rigueur.

Notre objectif est de favoriser un crédit responsable, reposant sur des projets viables et sur une relation de confiance. La sécurité juridique contribue à cet objectif, aux côtés de l'analyse économique, de la maîtrise des risques et de la qualité de l'accompagnement des clients. J'aurai l'occasion de développer ces attentes lors du panel consacré à l'accès au financement et à la sécurisation du crédit.

Une deuxième attente concerne les nouveaux services financiers. Les paiements numériques et les autres innovations appellent des réponses pratiques sur la preuve des opérations, la protection des données, la responsabilité des intervenants et le traitement des réclamations. Nous attendons de nos juristes qu'ils nous aident à concevoir des services accessibles, fiables et compréhensibles pour leurs utilisateurs.

Enfin, la conformité et la responsabilité de nos établissements doivent se traduire dans les décisions quotidiennes. La prévention de la criminalité financière, la gestion des conflits d'intérêts et l'attention portée aux conséquences sociales et environnementales des financements demandent une coopération étroite entre les équipes juridiques, commerciales, de conformité et de gestion des risques.

Chers participants,

Au titre du Club des dirigeants, je souhaite souligner la valeur de cette rencontre africaine. Nos cadres juridiques présentent des différences, mais nos établissements rencontrent des préoccupations communes. Les expériences partagées ici peuvent nous aider à améliorer nos contrats, nos procédures et nos pratiques, en tenant compte du droit applicable dans chaque pays.

Association des Banques et Établissements Financiers du Burundi

NIF: 4000002529
Chaussée Prince Louis Rwagasore,
Immeuble Ndamama | Bujumbura
BP. 7288 Bujumbura-BURUNDI
+257 22 25 22 82 | +257 22 25 72 46
www.abef.bi
info@abef.bi

Les échanges consacrés aux expériences de l'OHADA, aux dispositifs prudentiels, à la médiation et à l'arbitrage seront particulièrement utiles dans cet esprit. Ils permettront de comparer les solutions et d'en apprécier les conditions d'adaptation à nos contextes.
A l'issue de ces journées, notre souhait est de disposer de recommandations opérationnelles : des améliorations de pratiques que les banques peuvent engager, des besoins de formation clairement identifiés et des propositions à discuter avec les autorités compétentes. Un calendrier et des responsabilités de suivi donneront à ces recommandations une portée concrète.

L'ABEF est disposée à contribuer, dans le cadre de ses missions, à leur examen avec ses membres et au dialogue nécessaire à leur mise en œuvre. Nous invitons les participants à privilégier des propositions précises, réalisables et utiles à la relation entre la banque et ses clients.

Excellence Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'ABEF et du Président du Club des dirigeants que je représente, je renouvelle mes remerciements aux organisateurs et mes souhaits de bienvenue à nos invités. Que ces journées renforcent la coopération entre nos professions et nous permettent de mieux financer les projets de nos concitoyens et de nos entreprises.

Je vous souhaite des échanges fructueux et un agréable séjour au Burundi.

Je vous remercie.